

## Document d'Entrée en Relation

Conformément à l'article 325-4 du Règlement général de l'AMF et à l'article L520-1 du Code des assurances

### EPN PATRIMOINE

Entreprise réglementée et contrôlée, représentée par Eric NEVEUX

## Présentation de l'entreprise

EPN PATRIMOINE est un cabinet de Conseil en Gestion de Patrimoine fondé en 2012 et dirigé par Éric NEVEUX.

Expert en stratégie patrimoniale depuis plus de 20 ans, EPN PATRIMOINE s'appuie sur ses compétences dans les domaines immobiliers, instruments financiers, en matière d'assurance et de financement pour répondre aux questions que vous vous posez :

- Les **pressions fiscales et sociales** sont de plus en plus élevées : comment les minorer ?
- Le niveau des **retraites** est incertain : comment se créer un complément de revenus ?
- Le **pouvoir d'achat** stagne : comment développer son patrimoine malgré cette contrainte ?
- Les **marchés** sont volatiles : comment optimiser mon **épargne** ?
- Les **droits de succession** sont élevés : comment transmettre son patrimoine dans les meilleures conditions ?

Le Cabinet EPN Patrimoine exerce l'activité de Conseil en Investissement Financier de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF.

Notre entreprise justifie de garanties civiles professionnelles pour l'ensemble de ses activités.

Ces couvertures sont conformes aux exigences du Code monétaire et financier, du Code des assurances.

Nous nous engageons à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)

Le présent document résume toutes les informations légales que EPN PATRIMOINE doit vous avoir communiquées dès le début de la relation.

EPN PATRIMOINE EURL au capital de 2 000 € - RCS ST PIERRE 789606316 - APE 6630Z  
43 rue Alverdy - 97430 LE TAMPON - Tél. : 06 92 20 67 52  
E-mail : [epn.patrimoine@gmail.com](mailto:epn.patrimoine@gmail.com)  
Web : [www.epn-patrimoine.com](http://www.epn-patrimoine.com)

Garantie financière Galian SMABTP RCIF 13-000107  
Courtage en opération de banque et services de paiement - Courtage d'assurance- Conseil en Investissement Financier – CIF N° E003416 enregistré auprès de l'ANACOFI-CIF association agréée par l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), 17 place de la bourse, 75082 Paris cedex 02.  
RCP Galian SMABTP RCIF 13-000107-souscrite auprès de Galian SMABTP, 89 rue de la Boetie, 75008 Paris, ORIAS 13002105 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) – courtier B niveau 3 L520-1,II 1<sup>er</sup> et L521-4 - AMF - ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 9

## Protection des données

Les destinataires de vos données personnelles sont votre conseiller et l'ensemble des collaborateurs de notre entreprise qui seraient amenés à travailler sur votre dossier.

Conformément aux principes de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés modifiée par le décret n°2019-536 ainsi qu'au règlement général à la protection des données entrée en vigueur le 25 mai 2018 nous vous rappelons que la présente collecte d'information ainsi que leur exploitation sont effectuées dans votre intérêt et ont pour finalité de permettre au professionnel de disposer de la connaissance nécessaire à son activité de conseil ou de distributeur et d'établir un profil de risque dans le but de fournir un conseil adapté à votre problématique. Ces informations sont enregistrées dans un fichier informatisé par Eric NEVEUX et sont conservées pendant toute la relation d'affaire et pour une durée de 5 ans au-delà.

Conformément au Règlement général sur la protection des données de l'Union Européenne du 14 avril 2016 (RGPD, règlement européen 2016/679 dit règlement général sur la protection des données), vous disposez pendant toute la durée du traitement, d'un droit d'accès, de consultation, de rectification, de portabilité, d'opposition, de suppression ou de limitation du traitement de vos informations personnelles détenu dans notre système d'information ainsi que les traitements associés. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Pour accéder à vos données merci de nous envoyer un email à l'adresse [e pn.patrimoine@gmail.com](mailto:e pn.patrimoine@gmail.com). Pour toute réclamation concernant l'exercice de vos droits vous pouvez nous adresser un courriel à l'adresse [e pn.patrimoine@gmail.com](mailto:e pn.patrimoine@gmail.com).

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

Votre conseiller s'est engagé au respect de règles de bonne conduite incluant le secret professionnel et la protection de vos données personnelles.

*Particulier, Chef d'entreprise ou Profession libérale,  
nous vous accompagnons en toute objectivité et impartialité dans  
l'organisation et le développement de votre Patrimoine.*



## Statuts légaux

EPN Patrimoine est soumis à la réglementation relative aux activités suivantes (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

### CONSEILLER EN INVESTISSEMENT FINANCIER NON INDEPENDANT

EPN PATRIMOINE est enregistré sous le n° E003416 à l'Association Nationale des Conseillers en Investissements Financiers ANACOFI-CIF ([www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)) association professionnelle agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02, ([www.amf-France.org](http://www.amf-France.org)). Cette activité est contrôlable par l'AMF.

EPN PATRIMOINE est inscrit sous le n° 13002105 auprès de l'ORIAS ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) pour l'activité de CIF.

EPN PATRIMOINE est adhérent à l'ANACOFI-CIF ([www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)) association professionnelle agréée par l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-France.org](http://www.amf-France.org)).

EPN PATRIMOINE est assuré au titre de cette activité, conformément à l'article L.541-3 du code Monétaire et Financier.

RCP Galian SMABTP d'un montant de 2 000 000 € par année d'assurance sous le n° de police RCIF 13-000107.

### INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE (IAS) - COURTIER B - Niveau 3

EPN PATRIMOINE est inscrit sous le n° 13002105 auprès de l'ORIAS ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). L'activité IAS est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) ([www.acpr.banque-France.fr](http://www.acpr.banque-France.fr)). Courtier B Niveau 3 au titre de l'Art. L520-1 II 1<sup>er</sup> et L521-4 du code des assurances. ACPR, 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 09.

RCP Galian SMABTP d'un montant de 2 315 610 € par année d'assurance sous le n° de police RCIF 13-000107.

EPN PATRIMOINE est adhérent à l'ANACOFI Courtage ([www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)).

### INTERMEDIAIRE EN OPERATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENTS (IOBSP)

EPN PATRIMOINE est inscrit au Registre des Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiements auprès de l'ORIAS sous le n° 13002105 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) en tant que Courtier. L'activité IOB est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) ([www.acpr.banque-France.fr](http://www.acpr.banque-France.fr)). ACPR, 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 09.

RCP Galian SMABTP d'un montant de 1 000 000 € par année d'assurance sous le n° de police RCIF 13-000107.

EPN PATRIMOINE est adhérent à l'ANACOFI Courtage ([www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr))

Le cabinet **EPN PATRIMOINE** propose également, dans le cadre de ses missions IOBSP, un service de conseil sur des contrats de crédits immobiliers. Ce service de conseil fait l'objet d'une tarification horaire comme indiqué ci-après : Modalités de rémunération.

EPN PATRIMOINE n'a pas d'incitations financières particulières à proposer un établissement de crédit plutôt qu'un autre et s'adresse donc à l'ensemble des acteurs disponibles sur le marché.

## Nos partenaires

Notre entreprise, dans le cadre de conventions de partenariats, commercialise des produits de services de partenaires dans le cadre de ses statuts réglementés.

Elle est rémunérée sous forme de commissions rétrocédées par ses partenaires.

Pour autant, EPN PATRIMOINE n'a pas d'incitations financières particulières à proposer un produit plutôt qu'un autre.

Aucun lien de nature capitalistique n'existe entre les fournisseurs de produits et EPN PATRIMOINE. Cette notion d'impartialité par rapport aux fournisseurs fait partie de nos valeurs primordiales.

EPN PATRIMOINE entretient des liens significatifs de nature commerciale avec les partenaires suivants :

### Conseil en Investissements financiers :

**Interinvest, Extendam**

### Assurance :

**AXA Thema, Primonial, UNEP, SwissLife, Vie Plus (Assurance),**

### Banque :

**AXA Banque Patrimoniale (Crédit patrimonial, Banque)**

### SCI/SCPI :

**Sofidy, Primonial Reim, Urban Premium, Epsicap Reim, Foncières et Territoires, Interinvest**

Les noms des autres compagnies avec lesquelles EPN Patrimoine a un accord, seront communiqués sur simple demande du client.

Notre Cabinet prend en compte dans son processus de sélection des instruments financiers qui pourraient vous être proposés, les facteurs de durabilité tels que : des questions environnementales, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

## Modalités de rémunération

Le Cabinet EPN Patrimoine fournit un conseil CIF dit non-indépendant, ou des actes d'intermédiation, des solutions d'épargne ou d'investissements. Il sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, le Cabinet EPN Patrimoine peut conserver les commissions.

Dans ce cadre le Cabinet EPN Patrimoine évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle il entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

### FRAIS D'ENTREE PLACEMENTS

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit et avec laquelle EPN Patrimoine a une convention de commercialisation, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion comme indiqué ci-dessous. Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois les supports choisis par le client.

Placements financiers (OPCI, OPCVM SICAV/FCPE, FPCR, FPCI, SCPI Rendement, Assurance vie, contrat de capitalisation, ...)	2 à 5 % TTC max. du montant
Placements financiers défiscalisant (SCPI Fiscale, FIP/FCPI, PER, PEA ...)	2 à 5 % TTC max. du montant
Solutions de santé/prévoyance (Accident de la vie, Hospitalisation, Décès invalidité, Obsèques ...)	5 à 15 % TTC max. du montant de la cotisation annuelle

### FRAIS SUR VERSEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour toute vente de produits d'assurance ou de placements financiers, EPN PATRIMOINE percevra des frais sur les versements complémentaires et/ou les arbitrages de la part des compagnies concernées.

Placements financiers (OPCI, OPCVM, SICAV, FCPE, FCPR, FPCI, SCPI Rendement, Assurance vie, contrat de capitalisation, PEA ...)	2 à 5 % TTC max. du montant
Placements financiers défiscalisant (SCPI Fiscale, FIP/FCPI, PER, PEA ...)	2 à 5 % TTC max. du montant
Solutions de santé/prévoyance (Accident de la vie, Hospitalisation, Décès invalidité, Obsèques ...)	2 à 6 % TTC max. du montant

## COMMISSIONS SUR FRAIS DE GESTION

Des commissions sur Frais de Gestion seront versées par les compagnies à EPN PATRIMOINE sur les supports suivants:

Monétaires	0,10% TTC min	1,00% TTC max
Obligataires	0,20% TTC min	1,00% TTC max
Actions	0,40% TTC min	2,00% TTC max
Divers (Fonds structurés, fonds de gestion alternative ...)	0,40% TTC min	2,00% TTC max

La rémunération versée est justifiée par l'offre de services et produits diversifiée qui peut vous être présentée par EPN PATRIMOINE et par l'amélioration du service fourni au moyen de la vérification périodique faite par EPN PATRIMOINE que les services ou les produits initialement proposés sont toujours adaptés à vos objectifs, à votre situation financière et à votre expérience.

## HONORAIRES DE CONSEIL ET INGENIERIE PATRIMONIALE

Les prestations de conseil et d'ingénierie patrimoniale donnent lieu à facturation d'honoraires en fonction de la complexité et de l'urgence du dossier : 170,00 € HT (184,45 € TTC) de l'heure pour une mission simple et 250,00 € HT (271,25 € TTC) de l'heure pour une mission d'urgence.

(Le règlement de la Mission est exigible à la remise du Rapport de Mission. Le client dispose d'un délai de deux semaines pour le règlement, à compter de la date d'émission de la facture. Tout retard de paiement entraînera des pénalités au taux légal + 3 points, et des frais de recouvrement forfaitaires de 40 € TTC.)

## HONORAIRES DE COURTAGE IOBSP

Les honoraires de courtage IOBSP sont fixés par mandat de courtage et plafonnés à 1% maximum du financement demandé avec un minimum de perception de 500,00 € HT.

## AUTRE FRAIS

Toutes vos données financières en 1 clic : une facturation par abonnement mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel sera mise en place. Trois formules possibles :

Pack Vision 360°	(Investissements EPN Patrimoine)	180,00 € HT / an (195,30 € TTC / an)
Pack Vision 360° +	(Tous les investissements détenus)	360,00 € HT / an (390,60 € TTC / an)
Pack Vision 360° Global	(Situation globale client)	540,00 € HT / an (585,90 € TTC / an)

### **Pack Vision 360 °**

- Toutes vos données et investissements réalisés avec le cabinet EPN Patrimoine en 1 clic
- Un conseil patrimonial virtuel disponible à tout moment

### **Pack Vision 360 ° +**

- Toutes vos données et investissements toutes compagnies en 1 clic
- Un conseil patrimonial virtuel disponible à tout moment
- Des alertes patrimoniales et des indicateurs pour ne rien rater

### **Pack Vision 360 ° Global**

- Toutes vos données financières et patrimoniales en 1 clic
- Un conseil patrimonial virtuel disponible à tout moment
- Des alertes patrimoniales et des indicateurs pour ne rien rater
- Visibilité 360 ° de votre situation budgétaire, financière et patrimoniale
- Un suivi de vos comptes avec synthèses et tableaux de bord

La modification des données et investissements par le client (ajout/suppression) alimente automatiquement la base de données sécurisée du Cabinet EPN Patrimoine permettant ainsi une actualisation en temps réel des informations client et la possibilité de délivrer un conseil adapté. Le cabinet prendra attache auprès du client par téléphone ou mail pour confirmer la modification des données chaque fois qu'une alerte sera reçue par le Cabinet.

## Traitement des réclamations

(Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/12-Maj 24/04/13, 20/11/13 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

Pour toute réclamation, le service réclamation de l'entreprise EPN PATRIMOINE peut être contacté selon les modalités suivantes :

### Par téléphone

Au 06 92 20 67 52

### Par courrier

EPN PATRIMOINE

Service Réclamation

43 rue Alverdy

LE TAMPON - (97430)

### Par e-mail

[e pn.patrimoine@gmail.com](mailto:e pn.patrimoine@gmail.com)

EPN PATRIMOINE s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maxima entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

### Pour les activités d'IOBSP

#### Médiation de la consommation ANM Conso

2 rue de Colmar

94300 VINCENNES

[www.anm-conso.com/site/particulier.php](http://www.anm-conso.com/site/particulier.php)

### Pour les activités de CIF

#### Médiateur de l'AMF

Madame Marielle Cohen-Branche

17 place de la Bourse

75082 Paris Cedex 02

[www.amf-france.org/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html](http://www.amf-france.org/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html)

### Pour les activités d'assurance

#### Médiateur de l'assurance

TSA 50110

75441 Paris Cedex 09

[www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur](http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur)

## Résolution des différends

### Médiateur compétent litiges avec une Entreprise

#### ANACOFI

92 rue d'Amsterdam

75009 PARIS 9EME ARRONDISSEMENT

A défaut d'accord, le litige sera tranché par le tribunal du ressort du domicile du défendeur.

Rédigé en 2 exemplaires dont l'un remis au client.

Je soussigné(e).....  
atteste avoir pris connaissance de l'intégralité de ce document.

Fait à ....., le ...../...../.....

*SIGNATURE*

*Précédée de la mention « lu et approuvé »*

**EPN Patrimoine**  
Eric NEVEUX, son Gérant

Fait à....., le...../...../.....

*SIGNATURE DU CONSEILLER (Cachet):*